



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1954 B 00569

Numéro SIREN : 954 505 699

Nom ou dénomination : APPAREILLAGE ELECTRIQUE DU RHONE - AER

Ce dépôt a été enregistré le 24/11/2014 sous le numéro de dépôt A2014/028742



4545910

Dénomination : APPAREILLAGE ELECTRIQUE DU RHONE -
AER
Adresse : rue Jules Verne Zone d'Activités Commerciales du
Caillou 69630 Chaponost -FRANCE-
n° de gestion : 1954B00569
n° d'identification : 954 505 699
n° de dépôt : A2014/028742
Date du dépôt : 24/11/2014

Pièce : Décision(s) de l'associé unique du 31/10/2014



4545910

APPAREILLAGE ELECTRIQUE DU RHONE
Société par actions simplifiée au capital de 907.680 €
Siège social : rue Jules Verne - ZAC du Caillou - 69630 Chaponost
954 505 699 RCS Lyon

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 31 OCTOBRE 2014**

L'an deux mille quatorze et le trente-et-un octobre,

- **L.M.H. LEASING AND MANAGEMENT HOLDING LIMITED**
société de droit chypriote
dont le siège social est situé Stravrou 56 - Flat/office 104 - Strovolos - 2035 Nicosie - Chypre
immatriculée au registre des sociétés de Chypre sous le numéro HE 256572,

représentée par Monsieur Adam MACKIE dûment habilité à cet effet,

Associé unique de la société APPAREILLAGE ELECTRIQUE DU RHONE SAS ci-dessus désignée (ci-après "la Société"),

A adopté les décisions suivantes :

- Constatation de la démission d'un Directeur Général Délégué ;
- Nomination de quatre nouveaux Directeurs Généraux Délégués ;
- Délégation de pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE DECISION

(Constatation de la démission d'un Directeur Général Délégué)

L'associé unique prend acte de la démission de ses fonctions de Directeur Général Délégué et de membre du Comité de Direction de la Société de Monsieur Christophe JANNEZ, donnée par lettre en date du 31 octobre 2014 avec effet immédiat.

DEUXIEME DECISION

(Nomination de quatre nouveaux Directeurs Généraux Délégués)

L'associé unique décide de nommer en qualité de Directeurs Généraux Délégués de la Société, à compter de ce jour et pour une durée d'un (1) an qui expirera à l'occasion de l'approbation des comptes de l'exercice social qui sera clos le 31 mars 2015 :

- Monsieur Christophe AUBREE
né le 5 septembre 1965 à Rennes (35)
de nationalité française
demeurant à Belean - 56890 Plescop ;
- Monsieur Ian BIRSS
né le 10 décembre 1952 à Blyth (Royaume-Uni)
demeurant 1, chemin du Foin - 33160 Saint-Aubin-de-Médoc
de nationalité britannique ;
- Monsieur Thierry COSTA
né le 16 décembre 1959 à Lyon (7^{ème})
demeurant 150, avenue du Troyon - 83370 Saint-Aygulf
de nationalité française ;
- Monsieur Dominique LORY
né le 16 octobre 1960 à Laval (53)
demeurant 17, rue de la Couture - 91570 Bièvres
de nationalité française.

Conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts de la Société, les Directeurs Généraux Délégués sont membres de plein droit du Comité de Direction de la Société. Les pouvoirs des Directeurs Généraux Délégués et des Membres du Comité de Direction sont prévus par l'article 15-2 des statuts de la Société.

Messieurs Dominique LORY, Christophe AUBREE, Ian BIRSS et Thierry COSTA ont déclaré par avance, chacun pour ce qui le concerne, accepter les fonctions de Directeur Général Délégué et de Membre du Comité de Direction de la Société, satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur pour l'exercice desdites fonctions, et avoir pris connaissance des statuts de la Société.

TROISIEME DECISION

(Délégation de pouvoirs pour les formalités)

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de la présente décision à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité ou autre requise par la réglementation en vigueur.

* * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.



L.M.H. Leasing and Management Holding Limited
représentée par Adam Mackie